



Arnaque de la telesurveillance

Par **bacro**, le **09/03/2010** à **20:23**

Bonjour,

Il y a 4 ans, j'ai eu la visite d'un commercial pour me vendre un systeme d'alarme, en me faisant peur en me parlant de tout ce qui se passait lors des cambriolage (braquage, degradations), ce systeme qui devait etre performant me coute 60 euros par mois, sauf que le mois dernier j'ai ete cambriolé et que le systeme n'a servi a rien du tout. En effet les cambrioleurs n'ont eu qu'a coupé les fils de l'alarme pour la neutraliser... J'estime mon préjudice entre 20.000 et 30.000 euros, d'autres parts ayant refusé la remise en service pour cette alarme inefficace j'ai envoyé un recommandé pour résilier et là le ponpon ...je dois attendre et payé encore 3 mois date d'anniversaire du contrat je me suis fait arnaquer en beauté puis je faire quelque chose contre cette société ? Merci de me renseigner

Par **annejournaliste**, le **08/06/2010** à **16:44**

Bonjour Braco,

Je suis très intéressée par votre témoignage. En effet, je recherche des personnes qui rencontrent des difficultés avec leur alarme pour un reportage.

Pourriez-vous me contacter par mail? Je vous fournirai plus de détails.

Merci infiniment

Voici mon mail babecad@hotmail.com